



Conditions Générales de Réservation

FESTI RÉCRÉ

■ RESERVATION

Quand vous réservez, vous vous engagez à vous rendre sur le lieu d'animation à l'horaire indiqué. Le cas échéant, l'annulation de l'inscription est obligatoire afin de permettre à d'autres participants de s'inscrire. Festi Récré est un moment unique de détente à partager en famille ; sur les animations et ateliers, nos partenaires vous mettront souvent à contribution les adultes. C'est pourquoi nous vous rappelons que seront admis aux animations uniquement les enfants accompagnés d'un adulte (sauf pour les animations dont le partenaire est habilité).

■ IMPORTANT

> Règlements des animations payantes

Quand vous réservez une animation payante, vous vous engagez à payer la somme indiquée sur le programme et le site auprès du prestataire organisateur de l'animation.

> Animations

Nous vous rappelons que seront admis aux animations uniquement les enfants accompagnés. Les enfants participants demeurent pendant toute la durée de l'animation sous la responsabilité de l'accompagnant, le prestataire organisateur n'ayant un rôle que d'animateur (sauf pour les animations dont le partenaire est habilité).

Les enfants participants et leurs accompagnants s'engagent à respecter toutes les règles en place sur le lieu d'animation, et notamment les règles de sécurité.

> Respecter le chiffre 5 : Pour que le plus grand nombre d'enfants puissent participer !

5, c'est le nombre maximum de réservations autorisées par enfant inscrit hors spectacles et animations non réservables via le site internet...